

APPENDICE N° 3.

---

SOUS-COMITÉ DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

---

RAPPORTS

DES INGÉNIEURS NOMMÉS PAR LE COMITÉ POUR EXAMINER ET FAIRE RAPPORT  
SUR LES SOUMISSIONS ET SUR LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION  
DU MUR DE TRAVERSE DANS LE HAVRE DE QUÉBEC, ET SUR  
LE COUT DES CHANGEMENTS APPORTÉS AU BASSIN DE  
RADOUB À ESQUIMALT, C.À.

---

---